

Lancement de COMIN, l'application pour comparer et commander des VTC

La grève des transports prévue ce jeudi 19 janvier 2023 laisse anticiper une envolée de la demande et des prix des VTC. Mais cela était sans compter sur l'application COMIN.

Temps de lecture : minute

18 janvier 2023

L'application COMIN est déjà fonctionnelle en Île-de-France, mais le lancement officiel aura lieu ce jeudi 19 janvier. Les utilisateurs de VTC pourront désormais comparer les différents opérateurs et commander leur course sur une seule et unique interface. Maddy Ness a rencontré les deux fondateurs de la startup française, Dany El Oubari et Victor Feuillat.

Gains de temps et d'argent pour les utilisateurs de VTC

On ne comprend pas toujours les grandes différences de prix et de temps d'attente qui existent entre les différentes plateformes de VTC. "Il y a tellement de paramètres qui peuvent définir le prix d'une course : le nombre de chauffeurs disponibles, la pression sur la demande, les promotions, les conditions météorologiques...", explique Dany El Oubari.

Les utilisateurs de VTC qui recherchent le meilleur prix ou le meilleur temps, ont donc tendance à multiplier les applications. À présent, COMIN leur offre une interface unique pour comparer et commander les services de VTC tels qu'Uber, FreeNow ou Bolt en fonction du prix, du temps d'attente et de l'empreinte écologique. "Nous voulons simplifier la vie des

utilisateurs. Avec COMIN, ils peuvent avoir accès, en quelques secondes et en toute transparence, à l'option la moins chère, à la plus rapide ou à la plus écoresponsable entre Uber, Bolt et FreeNow", commente Victor Feuillat.

Pas de redirection vers d'autres applications, pas de création de nouveaux comptes, COMIN est donc un service tout-en-un. *"Avant COMIN, d'autres applications permettaient de comparer, mais aucune d'entre elles ne permettait de commander sa course directement depuis l'application sans être redirigé vers d'autres plateformes", précise Dany El Oubari.*

Une application gratuite disponible dès aujourd'hui

L'application est gratuite. Elle a été entièrement conçue et développée en France. La startup, incubée à Station F, est soutenue par Bpifrance et la Mairie de Paris. Les deux fondateurs prévoient d'entamer une levée de fonds prévue pour la fin du premier trimestre 2023.

COMIN se rémunérera en prélevant une commission sur chaque course. *"Cela ne change rien pour l'utilisateur et c'est indolore pour les plateformes", commente Dany El Oubari. Avant de lancer l'application, de longs mois de discussions ont été nécessaires, mais il semble que COMIN soit plutôt bien accueillie. "Aujourd'hui, certains acteurs dépensent énormément en marketing pour acquérir de nouveaux utilisateurs ou pour remporter une course. Nous, on les leur amène gratuitement. Par exemple, si tous les chauffeurs Bolt sont occupés, Uber va pouvoir récupérer la course et ainsi conquérir de nouveaux utilisateurs, et vice-versa. Tout le monde est gagnant, les utilisateurs, comme les plateformes." explique Victor Feuillat.*

Disponible dans un premier temps dans la région Ile-de-France, COMIN

prévoit de se déployer en France et en Europe. *“Paris représente 70% du marché français, on veut d’abord s’y implanter, puis on regardera, d’ici à la fin de l’année, d’autres grandes villes”*, indique Dany El Oubari.

Les deux fondateurs n’excluent pas d’intégrer d’autres plateformes de VTC. Ils envisagent aussi de devenir une vraie solution de mobilité, en intégrant, dans un second temps, la comparaison d’autres solutions de mobilité, telles que la location de véhicules en libre-service ou encore la livraison de repas et de courses. L’application est disponible sur App Store et Google Play.



À lire aussi

58 % des Français recourent à des services de mobilité partagée

Article écrit par Manon Triniac